



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

terrorisme

Question écrite n° 66956

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation de la division nationale anti-terroriste. En effet, la DNAT joue un pôle particulièrement important dans la lutte contre le terrorisme, qu'il soit national ou international. Or, il apparaît que la DNAT ne dispose pas des moyens suffisants pour accomplir sa mission. Il souhaite savoir si elle envisage un accroissement des moyens accordés à la DNAT.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66956

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5736